

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR VINCENT HENNIN, DÉPUTÉ (PCSI), INTITULÉE « CONCURRENCE SAINES OU MALSAINES AU SEIN DES TRANSPORTS PUBLICS JURASSIENS ? » (N° 2824)

La rentabilité des lignes de transports publics fait l'objet d'une attention particulière dans la mesure où, notamment, les cofinancements de la part de la Confédération en dépendent. Une étude approfondie sur l'avenir de la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol a été réalisée en 2015. Elle a conduit à la signature, en juillet 2016, d'une charte par laquelle les communes, le canton et les Chemins de fer du Jura (CJ) s'engagent à chercher ensemble des solutions dans le but de pérenniser la ligne. Le Gouvernement a activement soutenu cette démarche et s'engagera encore pleinement dans ce dossier.

Pour ce qui concerne la localité d'Alle, le renforcement de la fréquence de la desserte n'est pas le seul fruit de la ligne de bus : l'horaire de la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol a également été sensiblement densifié depuis décembre 2015. S'agissant du nombre d'arrêts de la ligne de bus dans le village, c'est depuis décembre 2011 et la modification de son parcours que la ligne comporte quatre arrêts à Alle, au lieu de deux auparavant. Enfin, concernant les horaires, il convient de considérer que la ligne ferroviaire et la ligne de bus assurent les correspondances à Porrentruy. Les deux lignes provenant d'axes différents mais circulant sur un tracé commun sur leurs derniers kilomètres, les horaires de ces deux lignes sont, à Porrentruy et à Alle, proches par définition. L'étude conduite en 2015, pourtant axée sur les actions en faveur de la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol, montrait qu'il serait contreproductif pour l'attractivité des transports publics de rabattre la clientèle de la Baroche sur la gare d'Alle en supprimant le tronçon par bus Alle-Porrentruy.

Aux questions précises, le Gouvernement répond de la manière suivante :

L'Office fédéral des transports (OFT) est seul habilité à délivrer des concessions d'exploitation pour des transports réguliers de voyageurs effectués à titre professionnel. La ligne routière Porrentruy-Alle-Charmoille n'y déroge pas et circule sous concession fédérale depuis plusieurs dizaines d'années. Des bus desservent Alle depuis les années 1920. La concession à CarPostal a été renouvelée par la Confédération le 21 décembre 2011, soit lors de la mise en place du nouveau concept de desserte en Ajoie (horaire 2012). Lors de la procédure de consultation initiée par l'OFT à cette occasion, le canton du Jura avait relevé que les critères définis dans l'ordonnance sur le transport des voyageurs (OTV ; RS 745.11) pouvaient être considérés comme remplis, notamment en termes de coordination intérieure des transports publics et de concurrence avec d'autres offres de transport cofinancées par des contributions des pouvoirs publics. Dans ses considérants liés à la décision de renouveler sa concession en décembre 2011, l'OFT a relevé que les lignes CJ et CFF ne sont pas concurrencées de manière essentielle, ni menacées dans leur existence par la mise en œuvre des nouvelles dessertes par bus en Ajoie.

Pour le Gouvernement, la ligne de bus reliant Porrentruy à Charmoille via Alle ne constitue pas « une concurrence malsaine à la ligne ferroviaire Porrentruy – Bonfol ». Au contraire, ce concept de desserte, complémentaire, répond aux différents besoins de la population locale des villages desservis, notamment des pendulaires, des touristes et des écoliers. L'offre mise en place dans ce secteur semble démontrer sa pertinence, puisque la fréquentation de la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol a crû de 40% entre 2012 et 2015, à 1,9 million de voyageurs-kilomètres. Pour sa part, la fréquentation de la ligne routière Porrentruy-Alle-Charmoille a pratiquement doublé en comparaison avec la fréquentation enregistrée avant la mise en place du nouveau concept de desserte en Ajoie en décembre 2011, à 625'000 de voyageurs-kilomètres.

Delémont, le 16 août 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler